Condensé de la conférence donnée le 1^{er} juin 2015, à l'AREDES, par Bernard Kaminski, sur

« Les origines de la Sapaudia »

De formation « Ingénieur en Constructions Civiles », l'auteur de cette contribution a exercé durant plus de 43 années dans les métiers du BTP, dans les régions du nord-est de la France. Et ce n'est qu'à l'âge de la retraite, il y a seulement 7 ans, qu'avec son épouse, ils se sont installés en Savoie.

Passionné depuis toujours par l'époque antique, et utilisant tout naturellement les acquis de son expérience professionnelle, il entreprend alors de rechercher les réseaux viaires de cette période, particulièrement les chemins protohistoriques des piémonts rhônalpins, qui furent progressivement aménagés en voies romaines, après la conquête de la *Provincia* (Gaule transalpine) en 121 av. J.-C.

Après quelques années de recherches, il publie une première contribution sur ce sujet, à savoir « La voie romaine impériale *Augustum-Etanna-Condate* », parue dans la revue annuelle *Le Bugey*, n°99, 2012, p.19-52.

Constatant, lors de ses reconnaissances sur le terrain, que beaucoup de ces voies se trouvaient être balisées par des croix de chemins aux formes très particulières, possédant en l'occurrence des embases campaniformes (en forme de cloche) reposant sur une ou plusieurs assises circulaires (cf. photos annexées de celles de Chambéry Brigant et Poisieu en Valromey), il tente de définir l'étendue de leur territoire d'implantation, et, par voie de conséquence, de rechercher leur raison d'être.

Affinant progressivement ses observations et ses réflexions, il développe son raisonnement et ses arguments, toujours dans la revue *Le Bugey*, sous forme d'une contribution intitulée « *Des croix de chemins au territoire de la* Sapaudia : *une hypothèse hardie* ? », parue en deux articles, dans les n°100 et 101, de 2013 et 2014, respectivement p.73-114 et p.13-62.

Et c'est, en conséquence, l'évolution progressive de ces observations et réflexions que le conférencier a souhaitée partager avec les auditeurs, lors de son intervention.

Premiers constats, ces embases campaniformes ne balisent pas seulement les voies antiques implantées en Savoie propre (ex. en annexe, voie impériale à *Lemencum*), mais aussi la zone de confluence Isère/Bréda du Haut-Grésivaudan, les Bauges occidentales, la Chartreuse septentrionale, le piémont cartusien, le Voironnais, les Terres Froides septentrionales, le pays d'Aoste, l'Avant-Pays savoyard, la Chautagne et la rive droite du Haut-Rhône jusqu'à Surjoux, le Bas-Bugey, le Valromey et le plateau d'Hauteville-Lompnes. En bref, les 170 embases du corpus archéologique, retrouvées à ce jour, délimitent (par leur totale absence à l'extérieur) un territoire de près de 2700 km2 (cf. carte des embases et réseau viaire *tractus*), dont la colonne vertébrale s'avère être le cours du Rhône navigable, de Groslée à Surjoux, en passant

par Yenne et Seyssel, mais aussi deux importantes zones de confluence de l'Isère (Moirans et Pontcharra) qui permettent d'y accéder.

De même, l'auteur constate que ce territoire est sensiblement centré sur l'ancien pagus Octavianus, très vraisemblablement favorisé par Octave, avant qu'il ne devienne Auguste, et premier empereur romain en 27 av. J.-C.. Plus précisément, il vérifie même qu'une forte minorité des embases (70 sur 170) respectent une métrique d'1 mille romain (1481 m). Elles se révèlent en fait être des bornes milliaires romaines, non évoquées par l'historiographie traditionnelle, qui n'a que trop longtemps fait connaître les milliaires cylindriques du Haut-Empire, pourtant précédés, plusieurs siècles auparavant, sous la République romaine, de milliaires aux formes se rapprochant des embases campaniformes, voire au Bas-Empire, de simples pierres tabulaires.

Autres constats: les limites géométriques de ce territoire aux formes très précisément définies par le positionnement des embases, ont été établies sur la base de mesures romaines précises (rectangle principal de 50 x 20 *milles*; enclave trapézoïdale du Bas-Dauphiné de 25 x 10 *milles* intégrant la boucle du Rhône au droit des Avenières, qui, fait particulièrement important, ne subsista que jusqu'aux VI^e-VII^e siècles ap. J.-C. (preuve supplémentaire de son antériorité par rapport à cette période), et enclave rectangulaire du Haut-Grésivaudan de 2 x 7 *milles*). Ces limites s'avèrent être, en fait, des lignes de crêtes et de partage des eaux, surmontées d'épais manteaux forestiers, véritables marches et déserts-frontières, dont la fonction défensive n'est plus à démontrer (cf. orographie *tractus*).

En outre, une rigoureuse étude de l'ensemble des cadastres anciens (mappe sarde et cadastre napoléonien) permet de se rendre compte que 140 toponymes-frontières (de type « randa », « terme », « fin », « morge », « borne », « marches », « borderie », « désert » et « lime »), jalonnent les 225 km de frontières (soit 1 tous les 1,6 km) délimitant ce territoire, et lui confèrent donc, très vraisemblablement, une importance stratégique.

Ce territoire ne serait-il donc pas celui de la *Sapaudia*, évoquée seulement dans deux textes, sous l'Antiquité tardive ? Le premier auteur, Ammien Marcellin, vers 386 ap. J.-C., à la suite de son passage en ces lieux une trentaine d'années plus tôt, en tant qu'officier de l'armée impériale, les décrivait ainsi « *Du lac Léman, le Rhône coule entre la* Sapaudia *et le pays des Séquanes, et après une longue distance, il baigne sur sa gauche la Viennoise, et sur sa droite la Lyonnaise ; après avoir décrit des méandres, il reçoit la Saône ».* Un second texte, que l'on peut dater des années 410-430 ao. J.-C., la *Notitia Dignitatum*, document administratif des Empires d'Orient et d'Occident, à propos de troupes armées locales, évoque « *Dans la province de Gaule ripuaire* (riveraine du Rhône), *on trouve le Préfet de la flotille de* Braccara (originaire de Braccara Augusta, en Lusitanie, et non pas constituée de barques, comme beaucoup l'ont jusqu'alors interprété), *basée à* Ebrodunum *en* Sapaudia,...*le Tribun de la Cohorte de la 1ère flavienne de* Sapaudia *de* Calaronae » ?

Les problématiques essentielles à résoudre pour progresser dans la compréhension de la raison d'être de la *Sapaudia*, créée de toutes pièces au Bas-Empire, résident donc dans la détermination des positionnements respectifs d'*Ebrodunum* et *Calaronae* (en *Sapaudia*), et

l'intérêt d'une flottille et d'une cohorte de fantassins (de maximum 1000 hommes !), semblet-il, associées (toutes deux en *Sapaudia*).

Partisans de la Grande *Sapaudia* (du lac de Neuchâtel, en Suisse, à Embrun, dans les Hautes-Alpes, ces deux sites ayant effectivement été dénommés *Eburodunum*) ou défenseurs d'un territoire plus restreint, les érudits et chercheurs se sont donc attelés depuis plusieurs siècles à cette tâche, sans véritablement jamais convaincre ; les arguments développés s'avérant même parfois fantaisistes, notamment dans le domaine de l'étymologie.

Mais les travaux relativement récents (2009) de Johannès Pallière « Sur l'origine mystérieuse du nom Savoie », sans pourtant appréhender l'étendue du territoire de la Sapaudia, ont montré qu'un Ebrodunum, ou Eburodunum (« forteresse de l'if » et vraisemblable lieu où l'on « battait monnaies » allobroges « au cavalier », à la suite de la révolte de 62-61 av. J.-C.) était bien implanté en Savoie actuelle, en lieu et place du rocher de Châtillon, sur la rive nord du lac du Bourget, près du port éponyme. Reprenant les hypothèses du chanoine Bernard Secret, il montrait que des camps permettant de loger des troupes avaient été installés de part et d'autre du Mont Landard, à proximité d'Ebrodunum, sur le site de Calaronae (« abri de montagne en bordure de rivière, ou lac »). Enfin, il prolongeait sa réflexion en trouvant l'origine de Sapaudia, pour lui, contraction des densa paludia, en fait les grands marais de Chautagne-Lavours. Il mettait ainsi un terme aux tenants d'une Sapaudia dérivée de « sapin », dont chacun conviendra qu'il occupe assez peu nos forêts, tout comme par ailleurs celles du plateau suisse, et ce, contrairement aux massifs jurassiens, mais aussi aux partisans de Sapaudus, un notable viennois, qui a vécu postérieurement à la création du mot Sapaudia, prouvant bien l'antériorité du toponyme sur le patronyme.

Ces découvertes de J. Pallière ont pour avantages de correspondre à la « Gaule ripuaire », avec un Ebrodunum d'origine allobroge (et non pas séquane, avec Yverdon, ou voconce, avec Embrun), propice à l'installation d'une flottille, abritée à proximité du Rhône (accessible par le canal de Savières) et de Calaronae, et occupant une position éminemment stratégique (tête névralgique du territoire que nous avons découvert) à proximité des voies fluviale et de terre, reliant Vienne et Lyon à Genève.

Or ces visions de J. Pallière sont confortées par le fait qu'elles sont crédibles au regard des effectifs d'une cohorte (dont on imagine très mal qu'elle ait pu manoeuvrer sur l'ensemble de la Grande *Sapaudia*), mais aussi des principes de fortification souvent retenus par les Romains, à l'abri des marais, comme le rappelait Végèce à la fin du IV^e siècle (*De rei militari*). Par ailleurs, la datation dendrochronologique des pieux du port de Châtillon (286-287 ap. J.-C.), celles des monnaies trouvées sur le rocher (300-350 ap. J.-C.), la confirmation de l'époque romaine pour la construction de la base octogonale de la tour du château, ainsi que l'édification en des lieux proches, d'autels consacrés aux dieux orientaux par des troupes d'Empire de même origine, achèvent de nous convaincre que J. Pallière avait vu juste.

A l'instar d'autres territoires militaires de l'empire (tractus Argentoratus, tractus Armoricanus, Gallicanos tractus et tractus Italia circa Alpes), cités dans la Notitia Dignitatum, le tractus de la Sapaudia se confirme. En retrait du limes (la frontière de l'Empire) et au sein d'un territoire particulièrement accidenté, il avait pour objectif de s'opposer aux peuples barbares qui, à

partir des Champs Décumates, et souvent à travers le plateau suisse, effectuaient des razzias, notamment à destination de Lyon et de Vienne. S'appuyant sur les rideaux défensifs naturels des crêtes garnies de profondes forêts, il axait donc sa défense sur la maîtrise, tous azimuts, de la dizaine de cluses et seuils (les célèbres *clusurae augustae*, ou fermetures impériales, évoquées par Cassiodore et le code Justinien au VI^e siècle) qui le traversaient. Et ce, grâce à des *castra* (localités défendues par des enceintes, en l'occurrence Belley, Yenne, Chambéry, Moirans, Corcelles sur le plateau d'Hauteville, et peut-être Saint-Genix), des *castella* (châteaux) et burgi (tours, surtout de contrôle) de montagne, telles que les présentaient la vignette de la *Notitia Dignitatum*.

Ce dispositif militaire ne correspondait donc pas à celui de la ligne fortifiée du *limes*, à l'exemple des murs d'Hadrien et d'Antonin en Bretagne (Grande-Bretagne aujourd'hui). Il correspondait plutôt au système Séré de Rivières, retenu en 1874 pour défendre les frontières nord-est de la France, qui combinait les môles fortifiés et les « trouées » stratégiques. Ce concept de « défense en profondeur » n'avait rien d'original à l'époque antique, car le général grec Enée le Tacticien, le recommandait déjà au IV^e siècle av. J.-C. Le réseau viaire de 1200 km, balisé de 800 embases campaniformes, dont nous n'en avons, à ce jour, retrouvé que 170 (représentant tout de même plus de 21 % du total !), avait donc pour principal objet de permettre des relations aisées et donc rapides (permettant d'assurer contrôle, surveillance, acheminement de troupes en tous points, guérilla, approvisionnements, logistique, etc.) entre les vraisemblables 200 fortifications ponctuelles (dont 57 ont une origine romaine attestée) d'un ensemble relativement complexe difficilement appréhendable par les troupes barbares, même en effectif nettement supérieur (cf. en annexe, fortifications ensemble *tractus*).

Mais on rappellera que sa colonne vertébrale, constituée par le Rhône navigable, devait surtout permettre d'assurer des opérations combinées flottille-fantassins, à partir du centre névralgique de Châtillon (*Ebrodunum*), qui donna d'ailleurs durablement son nom au lac. Ces opérations devaient être semblables à celles qui se faisaient également sur la Saône à partir de Chalon (où on a retrouvé, sous les eaux, l'épave d'un chaland romain perforée par une pile de pont), et entre Vienne et Arles sur le Rhône, où sont attestées des flottilles romaines dans la *Notitia Dignitatum*.

En conséquence, simple district administratif sous le Haut-Empire (avec mention « *Dia...* » sur certaines stèles épigraphiques de la région de *Condate*-Seyssel), militarisé sous Dioclétien (Ligne du Rhône) après les invasions de 275-277, connu au milieu du IV^e siècle sous le nom de *Sapaudia*, le territoire des embases campaniformes était alors vraisemblablement devenu un *tractus* au sens de ceux évoqués plus haut. Mais en raison des invasions du début du V^e siècle, dans un certain contexte de déliquescence de l'Empire, il n'était plus recensé quelques années plus tard par la *Notitia Dignitatum*. Seules la flottille et la cohorte étaient encore évoquées.

Quelques années plus tard, en 438 ap. J.-C. (et non pas en 443 comme le rappelle trop facilement l'historiographie courante), les restes du peuple burgonde, jusqu'alors fédéré, et chargé de la défense d'un tronçon du Rhin dans la région de Worms, avait été écrasé en 435 et 436-437, à la suite d'un comportement quelque peu « expansif » au sein même de l'Empire, fut assigné à résidence en *Sapaudia*. Mais, heureusement associé en 451 ap. J.-C. aux armées gallo-romaines d'Aetius lors de la victoire des Champs Catalauniques sur les Huns, il bénéficia

ensuite du partage des terres de la *Sapaudia* avec les autochtones gallo-romains. Ce royaume fédéré vit ensuite très rapidement ses frontières déborder largement le cadre dévolu, pour atteindre notamment Genève et Lyon. Mais dans le contexte expansionniste créé par les Francs, les Burgondes furent contraints, progressivement, de se replier sur leur territoire originel, ainsi que le relate Procope de Césarée, « *là où ils avaient de nombreuses forteresses* ». Et la victoire des Burgondes à Vézeronce, près de Morestel (Isère), aux confins de la *Sapaudia*, en 524 ap. J.-C., ne fut que le chant du cygne du royaume burgonde.

A la fin du haut Moyen Âge, alors que l'autorité du roi de Bourgogne s'effaçait peu à peu, permettant ainsi la création de groupements de mandements et châtellenies, qui vont notamment donner naissance aux comtés de Genève et d'Albon (futur Dauphiné), le *tractus* de la *Sapaudia* subsistait encore « en creux ». C'était le *Comitatus Savogensis*, futur comté de Savoie.

Au point de vue ecclésiastique, son morcellement correspondait toutefois, depuis le début du V^e siècle, au diocèse de Belley, augmenté des décanats de Ceyzérieu (diocèse de Genève) et de Saint-André (diocèse de Grenoble), ainsi que de l'entité correspondant au comté de Sermorens, qui fit l'objet de vives contestations jusqu'à la fin du XI^e siècle, entre les diocèses de Vienne et de Grenoble. Enfin, on notera que les déserts-frontières des marches de son territoire permirent l'installation de pas moins de 17 abbayes (soit en moyenne une tous les 13 km), notamment bénédictines (Saint-Rambert, Nantua, Ambronay, et Hautecombe, primitivement bénédictine à Cessens, puis cistercienne) et chartreuses (Grande Chartreuse, Meyriat, Arvières, Portes, Aillon, Currière, Saint-Hugon, Sylve-Bénite) du VI^e au XIII^e siècle (cf. en annexe, morcellement ecclésiastique du *tractus*).

Du *tractus* disparu de la *Sapaudia* semble ne perdurer que l'appellation Savoie. Subsiste aussi celle de Chautagne, qui selon le chanoine Gros, correspondrait à *capitanea* et *caput*, évoquant la « tête » névralgique de J. Pallière. Existent toutefois des témoins enfouis sous les eaux, ou cachés sur les hauteurs. Seules réminiscences aisément accessibles, les embases campaniformes jalonnent encore nos routes et chemins. Elles font partie intégrante du patrimoine de la Savoie.

Comme l'écrivait en 1867 le baron Achille Raverat (in « Les vallées du Bugey »), « A notre avis, il y aurait dans les recherches sur l'origine de ces croix (de chemins) matière à d'intéressantes études, et on pourrait en tirer pour l'histoire locale un parti très avantageux ».

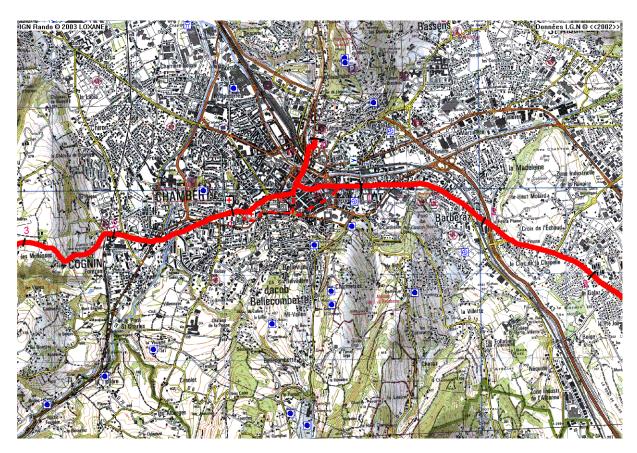
ANNEXES



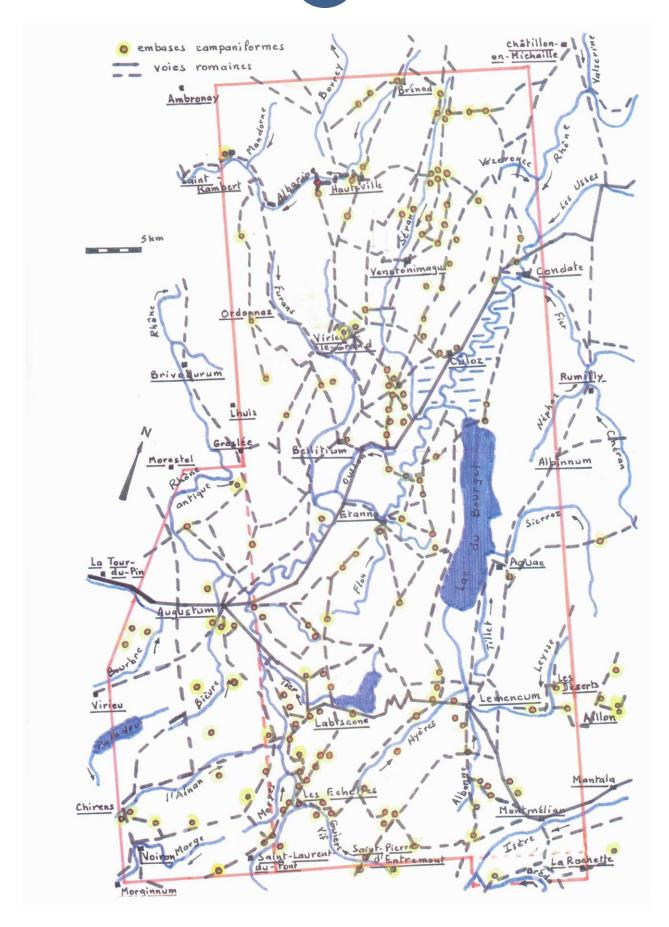
Embase campaniforme des Brigant à Chambéry



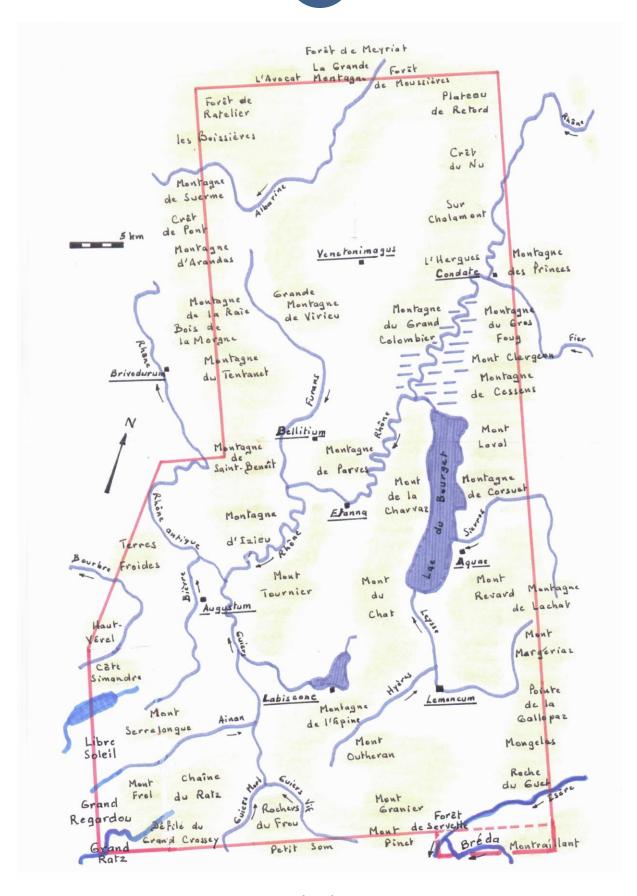
Embase campaniforme de Poisieu en Valromey



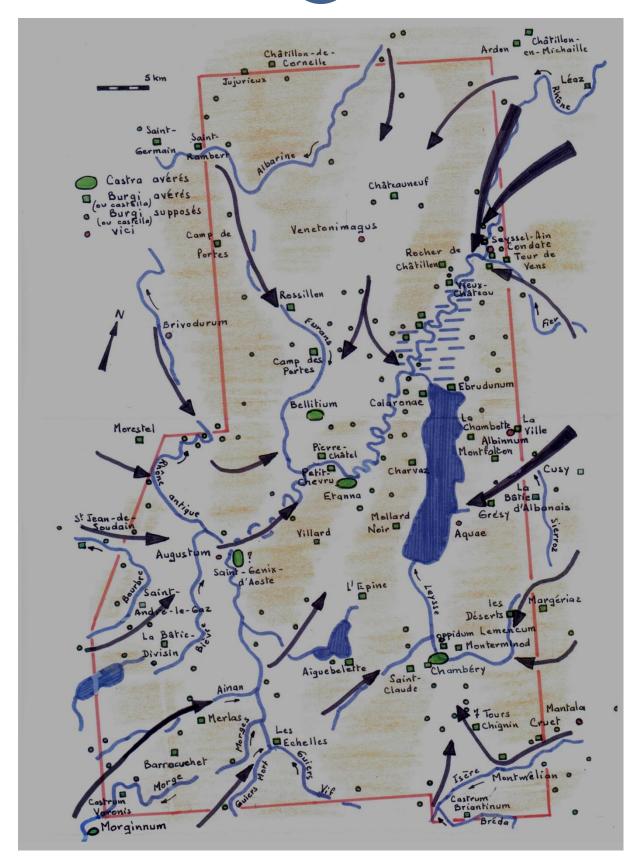
Voie impériale Milan-Vienne dans la traversée de Chambéry



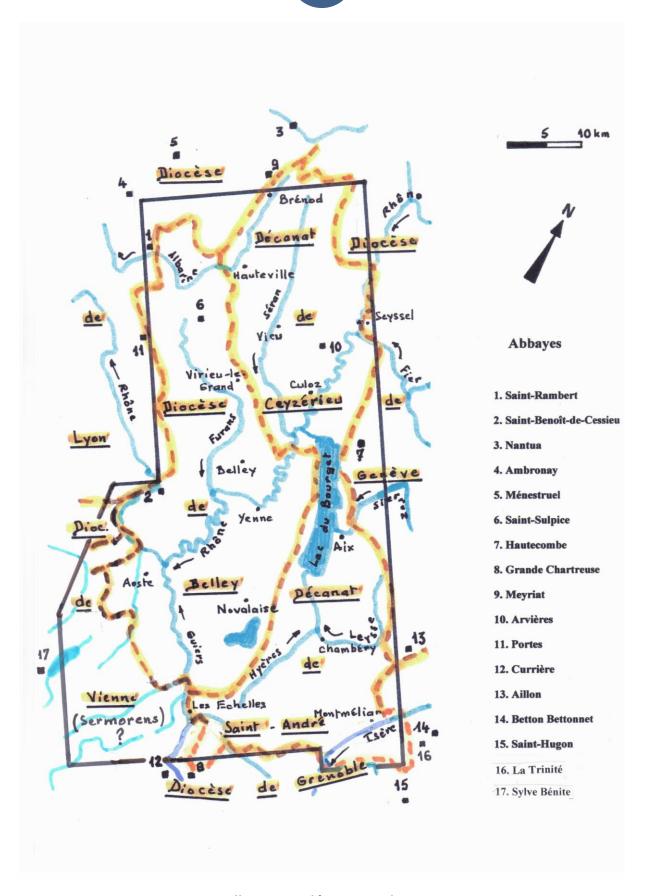
Territoire des embases et réseau viaire



Orographie du tractus



Fortifications de l'ensemble du tractus



Morcellement ecclésiastique du tractus